

Notes sur le rapport Stora

Rapport intitulé

« Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie »

NOTES de Mariano Bona

29 janvier

Il est incohérent que le pouvoir écrive dans la lettre de Mission à Benjamin Stora « il importe que l'histoire de la guerre d'Algérie soit connue et regardée avec lucidité. Il en va de l'apaisement et de la sérénité de ceux qu'elle a meurtris. » tout en rendant l'accès aux archives quasi-impossible. Sans doute une nouvelle illustration du « en même temps » cher à Emmanuel Macron ...

28 janvier

L'analyse d'Olivier Le Cour Grandmaison est très sévère. De mon côté je le serai moins. Il y a dans ce rapport beaucoup de propositions qui sont des avancées réelles, comme l'ouverture des archives, l'enseignement de la colonisation à l'école ou la création d'une collection franco-algérienne pour diffuser des travaux d'historiens. C'est des pas parmi d'autres, des pas importants comme a pu l'être la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin. Mais ce n'est pas décisif si la volonté était réellement de pouvoir tourner la page de cette Histoire commune. Le rapport est loin de ce qu'on pouvait attendre d'un historien comme Benjamin Stora, surtout il n'est pas à la hauteur de la situation présente.

Dans un contexte lourd de violences policières et d'islamophobie, reconnaître que le 17 octobre fut un crime d'Etat aurait eu beaucoup de sens.

Face aux nostalgiques de la colonisation, il aurait fallu affirmer que la colonisation de l'Algérie était un crime contre l'Humanité. Rappelons que l'article [212-1](#) du code pénal français définit qu'un « crime contre l'humanité » consiste notamment en « la déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture, ou d'actes inhumains, inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile ». C'est bien de cela qu'il s'agit ici.

Alors que l'extrême-droite prospère, comment comprendre que soient oubliées les 2700 victimes de l'OAS, officine terroriste et raciste d'extrême-droite, ou les victimes de la répression au métro Charonne à Paris le 8 février 1962 ? Pourquoi ne pas demander à l'Etat de s'opposer fermement à toute tentative de célébration de l'OAS, sous quelque forme que ce soit ?

Il aurait fallu demander la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans l'abandon des Harkis en Algérie, et dans la réclusion arbitraire dans des conditions de vie indignes, dans des camps et lieux de relégation, de ceux qui parvinrent en France.

Je ne sais pas vraiment ce que peut signifier la réconciliation entre deux États. Pour moi, l'enjeu est surtout que les plus hautes autorités de l'État français s'adressent à l'ensemble du peuple français, pas seulement à elles et ceux qui ont partie liée avec l'Algérie, pour dire ce que furent la conquête, la colonisation et la guerre d'Algérie, quelles furent les responsabilités des régimes successifs, assumer cette réalité en présentant des excuses officielles. Nous en sommes malheureusement très loin.

Réaction « à chaud » le 22 janvier

La question des excuses officielles pose beaucoup de questions. Je comprends bien que des excuses officielles qui

ne sont pas suivis d'actes réels ne règlent pas grand chose. Je suis donc d'accord lorsqu'il dit (page 79) :

Je ne sais pas si un nouveau discours d'excuses officielles suffira à apaiser les mémoires blessées, de combler le fossé mémoriel qui existe entre les deux pays. À mes yeux, il importe surtout de poursuivre la connaissance de ce que fut le système colonial, sa réalité quotidienne et ses visées idéologiques, les résistances algériennes et françaises à ce système de domination. C'est un travail de longue haleine que nous devons mener ensemble des deux côtés de la Méditerranée. Par les images et par les écrits, par des conférences et des échanges universitaires, pour transmettre aux jeunes générations, qui ne l'ont pas connu, la réalité de cette période. Pour éviter la répétition du passé

Mais quel sens cela a-t-il de reconnaître que la colonisation fut un crime si l'auteur du crime – le pouvoir français – refuse de présenter des excuses officielles ?

Je suis perplexe devant le fait de trouver dans sa conclusion (page 86):

L'Algérie, avec ses 1400 kilomètres de côtes est la plus longue frontière entre l'Afrique et l'Europe. Il est inutile de préciser que son rôle dans les développements migratoires est essentiel dans cette partie du monde.

Ce doute se renforce lorsque je lis ensuite :

Cette double frontière, méditerranéenne et saharienne, donne à l'Algérie un poids considérable dans le règlement des problèmes actuels, sur l'immigration, le terrorisme, ou l'instabilité qui règne dans certains pays de cette zone.

Est-ce là l'objectif de tout ce travail ? Obtenir la contribution de l'Algérie dans la régulation de l'immigration ? Ce n'est pas acceptable, surtout quand on sait ce que sont les politiques migratoires en France et en Europe. Je fais partie de celles et ceux pour qui l'immigration doit aussi être vue comme une chance et non seulement comme un problème. Par ailleurs, comment accepter que l'immigration soit mis sur le même plan que le terrorisme ?

COMPTE-RENDU des



*lien vers [notre chaîne youtube](#)
pour visionner les entretiens réalisés*

Les 13^e Rencontres départementales LUTTEs et résistance **ont bien eu lieu** malgré la période difficile. RLF Isère n'a pas voulu annuler cette manifestation annuelle, important moment d'échanges entre militants et collectifs en lutte. Moment de formation aussi au travers des conférences permettant d'analyser les questions d'actualité.

Alors, il a fallu innover et se mettre « **au virtuel** », ce qui n'est pas a priori notre tasse de thé.

Les échanges, sans les stands et le repas, n'ont pas eu la même chaleur que les années précédentes et ont concerné nettement moins de public. De plus, des problèmes techniques ont perturbé le débat sur le documentaire **Carnets 88**.

Par contre, les entretiens que nous avons enregistrés au préalable ont connu, déjà à ce jour, une audience plus forte qu'en salle, notamment par la possibilité de les visionner à tout moment. Ces très riches entretiens d'**Éric Fassin** et de **Saïd Bouamama** resteront d'ailleurs toujours en ligne sur notre chaîne youtube, créée pour l'occasion.

Sur cette chaîne nous avons mis aussi quelques courtes vidéos réalisées *avec les moyens du bord*. Elles sont censées **suppléer l'absence des stands** qui ont fait cruellement défaut !

Cette possibilité de présenter des luttes, des actions, des réflexions de toute nature, restera ouverte et peut-être que la permanence de l'exposition compensera.

Née en 2008 en réaction aux dérives liberticides et à la création du ministère de l'identité nationale par Sarkozy, ces Rencontres ont aussi intéressé un public hors département. Ainsi sont peut-être nées, en parallèle aux anciennes, les rencontres « nationales » LUTTES et résistance ...

Merci à ceux qui sont intervenus et **bonne continuation dans les luttes !**

Les entretiens sélectionnés :

– les **Détricoteuses** dans une émission qui date de 2019 mais qui est toujours d'actualité sur <https://www.youtube.com/watch?v=k3KSxEUsR94> Mathilde Larrère et Laurence De Cock reçoivent Vanessa Codaccioni, maîtresse de conférences à Paris 8. Elles évoquent avec elle **l'extension inquiétante des législations d'exception**.

– **Éric Fassin**, sociologue, *interviewé par RLF Isère*, sur <https://www.youtube.com/channel/UCF23sqGobWsXzqn10VvgcFA> nous parle des rapports entre « Démocratie et République », de la mise au pas de la pensée sous couvert de « liberté d'expression », du séparatisme, de l'identité et des *actes terroristes* de l'extrême-droite minorés dans les médias.

– **Saïd Bouamama**, sociologue, *également sur notre chaîne* <https://www.youtube.com/channel/UCF23sqGobWsXzqn10VvgcFA> abordera la « Puniton collective, le maccarthysme et la préparation de l'opinion aux sacrifices ». (le 6 janvier)